Bac Général HGGSP + LLCER (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Langues, littératures et cultures étrangères et régionales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques - Session 2025

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-hggsp-llcer.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2025

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE et SCIENCES POLITIQUES

JOUR 2

Durée de l'épreuve : **4 heures**
Coefficient : **16**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2 ET l'étude critique de document(s)

Répartition des points

Dissertation	10 points
Étude critique	10 points

Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2

Il précisera sur la copie le numéro de sujet choisi pour la dissertation

PREMIÈRE PARTIE

Dissertation 1 :

Juger les crimes de masse depuis 1945

Dissertation 2 :

L'affirmation de la Chine, dans l'espace et sur les océans, lui permet-elle d'être une grande puissance ?

DEUXIÈME PARTIE

Le candidat traite l'étude critique de document suivante

Étude critique de document : L'ONU au début du XXIe siècle : acteur de la paix en difficulté.

Consigne : En analysant le document, et en vous appuyant sur vos connaissances, vous montrerez les difficultés auxquelles est confrontée l'ONU au début du XXIe siècle dans son rôle de maintien de la paix mondiale.

DOCUMENT :

Le 11 septembre 2001, les attentats d'Al-Qaida contre *le World Trade Center* de New York ont ébranlé tout le système mondial de sécurité. Désormais, l'ennemi n'est plus une entité identifiable et localisable, en clair, un État, mais une réalité protéiforme en métamorphose permanente : les phénomènes terroristes. Il ne s'agit plus de faire la guerre mais de mener des actions aux dimensions multiples : opérations militaires, police, etc. Par ailleurs, le 11 septembre a convaincu les États-Unis qu'ils sont seuls face aux désordres de la planète, seuls à être conscients des défis et à développer les moyens nécessaires, notamment militaires.

Dans l'esprit de cet unilatéralisme américain, l'ONU est d'abord un obstacle : par l'importance « excessive » qu'elle donne au droit et aux procédures, par la lourdeur et l'inefficacité de la bureaucratie et par ses prétentions moralisatrices. Or, les États-Unis se considèrent engagés dans une lutte à mort où l'efficacité doit primer.

Pourtant l'ONU, ou plus précisément le Conseil de sécurité, a montré sa compréhension de l'anxiété américaine : dès le 12 septembre 2001, le Conseil vote, à l'unanimité, la résolution 1368, reconnaissant que l'agression du *World Trade Center* place les États-Unis en position de légitime défense et les autorisant à détruire le régime des talibans, qui abrite, en Afghanistan, Al-Qaida.

Mais les États-Unis veulent plus : abattre un État-symbole, anéantir l'Ennemi, l'Irak de Saddam Hussein. Ici, l'administration Bush ne peut éviter un débat : faut-il balayer le régime du dictateur irakien avec ou sans l'aval de l'ONU ?

Le juridisme est profond aux États-Unis : seule la bénédiction de l'ONU garantit une pleine légitimité internationale. D'où, durant l'automne 2002 et l'hiver 2002-2003, la quête par les Américains d'un soutien onusien sous la forme d'une résolution du Conseil de sécurité pour une action armée contre l'Irak. Et leur échec en février 2003 : la France, la Russie, la Chine membres permanents et l'Allemagne membre non permanent bloquent l'adoption d'une résolution de soutien. Les États-Unis renverseront donc Saddam Hussein sans l'aval de l'ONU. […]

Le 2 décembre 2004, un Groupe de personnalités de haut niveau parmi lesquelles Robert Badinter, choisies par le secrétaire général Kofi Annan, a remis son rapport sur l'avenir de l'ONU[1]. Ce n'est ni le premier, ni le dernier rapport sur la réforme de

l'organisation internationale. En même temps, il s'agit de la première réflexion d'ensemble, dans le cadre onusien, sur la sécurité planétaire au lendemain du 11 septembre 2001.
Le raisonnement part du constat d'une transformation profonde des menaces : la guerre interétatique, autour de laquelle s'organisait toute la sécurité internationale, n'est plus qu'un problème parmi beaucoup d'autres - guerres civiles, guerres à la fois civiles et interétatiques, terrorismes, trafics...
Le rapport s'interroge sur la difficulté centrale de l'ONU : comment peut-elle obtenir le transfert progressif de la force armée des États vers un policier mondial ? Cette ambition se révèle, pour le moment, impossible à matérialiser, les États demeurant persuadés qu'eux seuls et leurs armées peuvent protéger leur territoire et leur population. […]

Note :

[1] : « Un monde plus sûr : notre affaire à tous », rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, A/59/565 du 2 décembre 2004.

Source : Philippe Moreau Defarges, *L'Histoire,* numéro 301, septembre 2005